

Pays de Maurienne

INFOS

JOURNAL DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

N°3



- De nouvelles actions
 - Le territoire se dote d'un tableau de bord socio-économique..... page 2
- Coups de pouce au logement**..... page 2

LE TOURISME

en Maurienne

- L'observatoire..... page 3
 - Aide à la création page 3
- Offre muséographique** page 3

Leader + en action,

- Exemples d'opérationspage 4
- Le bilan**.....page 4

E d i t o



A l'initiative du Syndicat du Pays de Maurienne, notre territoire s'est doté dès 2001 d'un Conseil Local de Développement qui regroupe les représentants de la société civile dans leur grande diversité. Ce CLD a vocation à être un véritable laboratoire d'idées afin d'alimenter la réflexion des élus de la vallée qui, pour prendre les bonnes décisions, doivent avoir à l'esprit l'ensemble des points de vue, des préoccupations et des propositions de la population au service de laquelle ils travaillent.

Après quatre années de co-présidence du CLD du Pays de Maurienne qui ont permis d'installer de manière durable ce conseil, nous avons souhaité revenir à une présidence unique assumée par un représentant de la société civile. Le CLD pourra ainsi continuer à jouer son rôle pleinement, de manière autonome et en toute indépendance. Nous pouvons d'ores et déjà saluer les synergies qui se sont mises en place entre élus et citoyens qui ont permis d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques contractuelles profitables à notre vallée et à chacun des Mauriennais en partenariat avec l'Etat, la région Rhône Alpes et le département de la Savoie.

Que chacun soit remercié pour la part qu'il a pris au développement du Pays de Maurienne qui est notre bien commun et reçoive mes vœux sincères et chaleureux pour cette nouvelle année 2008

Marc TOURNABIEN
Président du Syndicat
du Pays de Maurienne

Entretien avec le nouveau Président du CLD

Pierre-Louis REMY a été élu Président du Conseil Local de Développement de la Maurienne le 14 décembre 2007 en remplacement de la co-présidence assurée depuis 2001 par Messieurs Marc TOURNABIEN et Jacques RICARD.



Habitant la Maurienne depuis 20 ans avec sa famille, tout en travaillant à Paris, Pierre Louis Rémy souhaite s'investir à présent dans l'animation du Conseil Local de Développement car sa vie professionnelle lui permet aujourd'hui beaucoup plus de disponibilité sur place.

Il y apportera son expérience des administrations et des entreprises privées, sa connaissance de l'économie locale et son dynamisme pour faire vivre cette structure.

Qu'est ce qui a motivé votre implication dans le Conseil Local de Développement de la Maurienne ?

Même si je n'ai pas pu assister aux travaux récents des différentes commissions du Conseil Local de Développement, j'ai eu l'occasion de participer, il y a quelques années, à l'élaboration de la première génération de contrat avec la Région au titre de Président de Maurienne Escalade en 1996. Les contrats de développement sont des outils très utiles pour réaliser des projets qui créent de l'activité et améliorent la vie des gens, à l'échelle de la vallée. Les sommes en jeu ne sont d'ailleurs pas négligeables pour la Maurienne. Ouvert à tous, le Conseil Local de Développement me paraît être une magnifique occasion de réfléchir ensemble à l'élaboration d'actions qui ont un sens pour tous les Mauriennais. Aujourd'hui, personne ne fait rien tout seul. C'est lorsque les volontés et les ressources des collectivités, des entreprises, des associations, des habitants, vont dans le même sens, que des actions fortes peuvent émerger.

Quels sont, pour vous, le rôle et les objectifs d'un CLD ?

Le Conseil Local de Développement est une structure de réflexion, d'échange et de consultation, qui a pour mission d'alimenter les élus en analyses du développement local et de faire des propositions, en particulier pour construire le contrat de pays avec la Région. Il se doit de dégager des priorités dans lesquelles l'ensemble de la population maurienne se retrouve.

Quels seront les grands chantiers du CLD pour 2008 ?

Nous entrons dans une phase stimulante de construction d'un nouveau programme d'actions pour la période 2009-2014. Dans un premier temps, il s'agit de faire le bilan et l'évaluation du travail accompli avec les commissions et les élus. À cet effet, je souhaite rencontrer chacun pour recueillir son avis : quels sont les sujets prioritaires dans un contexte où le visage de la vallée va continuer de se transformer ? Que peut-on améliorer dans nos méthodes de travail pour être le plus efficace possible ? Comment faire bien circuler l'information ? Comment améliorer le suivi de ce qui a été décidé ? Comment renforcer la cohérence de notre travail ?

Je suis très heureux de m'investir dans cette tâche avec chacun de vous. Je formule le vœu que l'année 2008 nous permette d'avancer ensemble et aussi, bien sûr, qu'elle vous apporte beaucoup de satisfactions dans vos projets.



LEADER + en action

Depuis 2003 : année de début d'exécution du programme en Maurienne, 148 projets ont vu le jour grâce à Leader +, voici quelques exemples d'opérations soutenues :

■ **Carte de fidélité électronique des commerçants de Maurienne** : 3 cantons de la vallée sont aujourd'hui équipés d'une carte de fidélité électronique pour les commerces adhérents aux groupements de commerçants. Modane, Saint-Michel et Saint-Jean-de-Maurienne proposent une carte de fidélité électronique permettant aux clients fidèles de cumuler des points et de bénéficier de chèques de bons d'achat. Cette action a été soutenue par le programme Leader+ à hauteur de 50% sur chaque canton.

Plus de renseignements dans vos commerces.

■ **Valorisation de la Tour du Châtel** (Les archives de Pierre : Coopération avec le Haut Chablais) : La commune de Le Châtel a entamé un projet de valorisation du site de La Tour de Bérold. Cette tour domine le canton de Saint-Jean-de-Maurienne est un site pittoresque de la vallée. Elle n'était pas suffisamment valorisée. Voilà qui est fait : elle a bénéficié tout l'été 2007 d'un programme d'animations culturelles (concerts, visites guidées) avec le concours de la FACIM. En 2008, s'ajouteront à ces manifestations, un sentier thématique et le tour du site deviendra possible grâce à des aménagements qui seront réalisés avant l'été.



■ **Une vision panoramique de nos sommets** : 9 stations ont décidé de s'équiper en webcams panoramiques (Albiez, Bessans, Les Karellis, Saint-François Longchamp, Saint-Sorlin-d'Arves, Valmeinier, Valloire, Val Cenis et Valfréjus). Ces nouvelles caméras placées au sommet des stations permettent de connaître en temps réel l'enneigement du domaine, et



les conditions météo au sommet. Et de vous offrir de superbes panoramas, comme si vous y étiez !

Plus d'infos sur : www.maurienne-tourisme.com

■ **L'atlas des énergies renouvelables** : L'an dernier nous vous parlions du projet de création d'un atlas des énergies renouvelables à l'échelle de notre vallée. Créé en partenariat avec l'A.S.D.E.R. (Association Savoyarde pour le Développement des



Energies Renouvelables) et l'Association Cantonale d'Animation de Saint-Jean-de-Maurienne, il est désormais en ligne sur le site du Pays de Maurienne : www.maurienne.fr

Cet atlas a été pensé dans le but de promouvoir des installations représentatives en terme de maîtrise de l'énergie. Il présente des équipements en énergies renouvelables et visent à

mettre en contact des personnes qui ont un projet avec des particuliers ou professionnels de la vallée qui ont réalisé des installations similaires.

J'ai équipé ma maison et je veux la faire apparaître dans l'Atlas des énergies renouvelables ?

Si vous n'avez pas reçu de questionnaire à ce sujet, vous pouvez nous adresser votre demande : par mail info@maurienne.fr, par téléphone **04 79 64 12 48**.

Leader + le Bilan

Le programme LEADER + (Liaisons Entre les Acteurs de Développement de l'Economie Rurale) Pays de Maurienne est un programme européen au service des zones rurales qui associe les acteurs locaux au devenir de leur territoire.

Il permet l'expérimentation de projets TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) visant au développement du territoire. Ils doivent contribuer à améliorer la compétitivité globale de la Maurienne dans le déploiement de nouvelles formes d'activités liées à l'usage des TIC, à sensibiliser des acteurs aux TIC et à mettre en réseau des acteurs locaux.

En 2007, 38 projets (dont 2 projets de coopérations entre territoires) ont été soumis au comité de programmation.

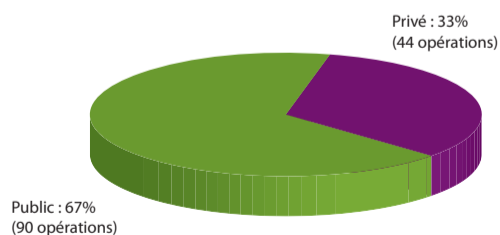
Les subventions sont réparties en 2 volets :

- Volet 1 : Actions classiques : 1 706 000 €
- Volet 2 : Actions de coopérations avec d'autres territoires 131.385 €

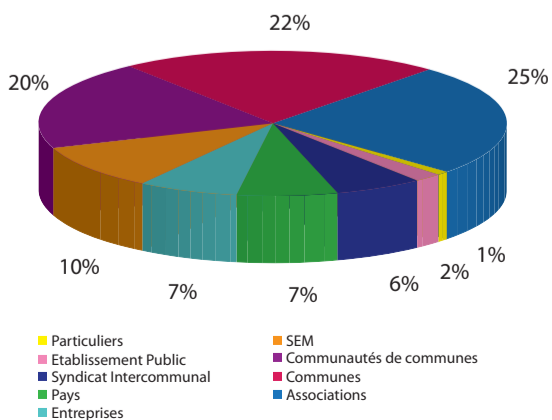
Le Conseil Général de la Savoie a apporté son soutien au programme avec une enveloppe de 10% d'un montant global de 183 738 €.

BILAN après 5 années d'exécution : le programme Leader + s'est achevé fin 2007 après avoir programmé 148 opérations pour un montant total de subventions attribuées de plus de 1.544.000 €

Répartition des opérations par type de porteur



Part d'opérations selon la nature du porteur de projets (public/privé)



Après Leader + ?

Le Syndicat du Pays de Maurienne se porte candidat au prochain programme européen de développement rural Leader (2007-2013). Il s'agit d'un appel à projets régional où seront retenus une quinzaine de territoires parmi les candidats, qui ont jusqu'au 20 février pour remettre leur dossier. Il est primordial pour cette candidature de définir rapidement une stratégie de développement pour le territoire. C'est dans ce but qu'a été organisé le Forum territorial le 10 Janvier à Saint-Rémy-de-Maurienne.

Si vous voulez être intégré à cette réflexion, n'hésitez pas à nous donner votre avis sur le forum du Pays de Maurienne : <http://forum.maurienne.fr>

Benjamin BOUQUET ou Ingrid LAURENT
Chargés de Mission Leader +

Syndicat du Pays de Maurienne
Centre d'Affaires et de Ressources - Avenue d'Italie
73303 St Jean-de-Maurienne cedex
Tél. 04 79 83 52 62 - Mail : leader.spm@wanadoo.fr

Pays de Maurienne
Infos
Journal du Syndicat et du Pays de Maurienne
Décembre 2007 N°3

Directeur de publication :
Marc TOURNABIEN
Avec la participation de : V. Daumont,
L. Veuillen, P.L. Rémy, Cal-pact de Savoie

Crédit photos :
Leader + SPM, Carole Martini,
Nathalie Afonso, Françoise Burdin,
CanalPhotos, Goodshoot.com, PhotoDisc

Conception et réalisation :
PampLemousse 04 79 37 87 66
Tirage : 20 000 exemplaires



Coups de pouce au logement

FIL

> **Claude CARRAZ**,
 Responsable du Fichier Logement Interactif...

Trouver un logement ou proposer un logement, c'est possible grâce au FIL. Créé par le Syndicat du Pays de Maurienne, ce fichier met en contact les locataires potentiels et les propriétaires de logements non touristiques.

Connectez-vous sur maurienne.fr et laissez-vous guider, ou contactez le CAL-PACT de SAVOIE : 37, rue Ducroz à St Jean de Maurienne.

Le FIL regroupe désormais 255 offres de location, dont 73 logements disponibles sur toute la vallée de la Maurienne. Pour faire connaître le FIL, une banderole a été installée dans les communes d'Aiguebelle, Saint-Michel-de-Maurienne et maintenant Modane. Une information spécifique a été organisée auprès de la Mission Locale pour les Jeunes de St-Jean-de-Maurienne.

OPAH

La vallée de la Maurienne compte actuellement trois OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat). Tous les propriétaires des cantons de Modane, Saint-Michel-de-Maurienne ou de la communauté de communes Cœur de Maurienne (Villargondran, Saint-Julien Montdenis, Saint-Jean-de-Maurienne, Hermillon, Le Châtel) peuvent bénéficier d'aides pour des travaux conduits dans leurs résidences principales ou des logements locatifs à l'année.

> **Dominique LEBRUN**,
 Chargée d'Opérations au CAL-PACT DE SAVOIE

Une OPAH thématique a été lancée sur le territoire de Cœur de Maurienne le 1er novembre 2007. Elle durera trois ans et pourra se prolonger pendant deux années supplémentaires.

Trois thématiques sont développées dans l'OPAH : les logements indignes, l'adaptation au handicap et les logements à loyer modéré. L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), le département de la Savoie et la Région Rhône-Alpes sont les partenaires de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. Ils financent (sous certaines conditions) ces projets de réhabilitation pour les particuliers, en résidence principale ou pour du locatif à l'année.

Les habitants des 6 communes de la CCCM peuvent contacter le CAL-PACT de SAVOIE au 04 79 64 38 86 pour obtenir des informations complémentaires.

LOGEMENTS COMMUNAUX

> **Jérôme DOUBLIER**,
 Responsable Antenne Maurienne du CAL-PACT

La Région Rhône-Alpes et le Département de la Savoie répondent présents face aux besoins de financement des communes pour créer des logements dans des volumes bâtis ou réhabiliter des anciens logements vacants depuis plus de deux ans. Cette action lancée en 2005 a connu une évolution significative de sa réglementation en 2006 avec un doublement des subventions pour les projets de création de logements afin de créer un réel effet de levier. Les communes ne manquent pas d'initiative : la trentaine de visites effectuées est là pour en témoigner et les projets sont quelquefois d'importance (plus de 4 logements).

Mais, les projets doivent maintenant trouver leur concrétisation : une date butoir a été fixée à la fin 2008 pour le dépôt des dossiers complets (c'est-à-dire avec plans, devis, attestation de propriété,...).

5 logements communaux ont à ce jour bénéficié des subventions dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône-Alpes - Contrat Territorial Savoie.

De nouvelles actions inscrites au Contrat de Développement de Pays de Rhône-Alpes et au Contrat Territorial Maurienne

Les contrats de développement sont des procédures contractuelles signées en 2004 par le Syndicat du Pays de Maurienne avec le Département de la Savoie, le Conseil Régional Rhône-Alpes et l'État.

Après 3 ans de mise en oeuvre, des modifications vont être proposées à nos partenaires financiers. Ce travail a été réalisé en concertation avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage et les membres du Conseil Local de Développement de la Maurienne.

Compte-tenu des enveloppes budgétaires disponibles, les élus et les partenaires financiers ont été contraints d'opérer des choix sur les 34 nouveaux projets présentés par les collectivités et les associations. 9 dossiers ont été retenus.

Voici quelques actions phares de ce nouvel avenant proposées à nos partenaires :

La construction d'une salle de répétition d'orchestre à Saint-Jean-de-Maurienne : ce nouvel équipement a pour objectif de répondre aux besoins croissants de l'école de musique de St Jean, de la Lyre Mauriennaise et des différentes harmonies de Maurienne.

La création d'un poste de coordinateur culture et patrimoine à l'échelle de la Maurienne : sa mission sera d'accompagner les acteurs culturels et du patrimoine (Écoles de musique, associations du patrimoine, FACIM, collectivités...) dans la réalisation de projets interdisciplinaires.

Le renforcement de la communication agricole sur le territoire : il s'agit principalement de réaliser des panneaux d'information et un film sur l'activité agricole en Maurienne et sur les exploitations elles-mêmes.

Un projet pédagogique autour du thème de l'habitat : ce programme éducatif est destiné aux jeunes de 6 à 18 ans afin d'étudier les relations entre habitat / environnement et culture et de réfléchir à des formes d'habitat alternatif.

Une semaine sur le développement durable en Maurienne : porté par les associations cantonales de Maurienne, ce projet a pour but de sensibiliser les citoyens aux principes de développement durable à travers des actions ponctuelles et une semaine du développement durable.

Le territoire se dote d'un tableau de bord socio-économique

Quel est le rôle du tableau de bord ?

Face aux changements qui s'opèrent sur le territoire (démographie vieillissante, départ des jeunes, diminution des emplois industriels, développement important du tourisme, problème du chômage féminin), le Syndicat du Pays de Maurienne alimente un tableau de bord socio-économique permettant de recenser, de créer et de suivre des données chiffrées sur différentes thématiques :

- **la démographie** : la population, les ménages, les migrations
- **l'économie locale** : les entreprises, les secteurs d'activités, l'emploi salarié, les embauches
- **le marché du travail** : les demandeurs d'emploi, les métiers en difficulté de recrutement
- **l'insertion** : les différents dispositifs d'insertion existants
- **la formation** : recensement des établissements et des formations existantes sur le territoire.



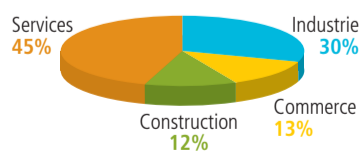
Le tableau de bord a aussi pour mission de communiquer autour de ces données afin d'informer les élus et les acteurs socio-économiques du territoire (entreprises, service public de l'emploi local, chambres consulaires, partenaires sociaux) des tendances actuelles et des évolutions à venir. C'est un véritable outil d'aide à la décision.

Les publications du tableau de bord effectuées à l'échelle de la Maurienne seront prochainement rendues publiques sur le site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne - www.maurienne.fr.

Quel paysage économique en Maurienne ?

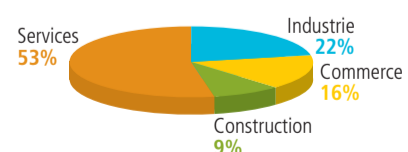
Voici un exemple de données traitées pour l'alimentation du tableau de bord : l'emploi salarié privé en Maurienne. Les données brutes proviennent du Service Statistique de l'Assedic des Alpes. Elles datent de 2006. Seuls sont recensés les emplois privés (hors agriculture et emploi public qui feront l'objet de prochaines études).

La part de l'emploi salarié privé dans les différents secteurs en 1993



En 1993 : 9 770 salariés

La part de l'emploi salarié privé dans les différents secteurs en 2006



En 2006 : 13 152 salariés (+ 34 % de salariés depuis 1993)

Les trois quart des salariés du secteur privé se concentrent dans deux secteurs d'activités principaux : les services et l'industrie. Toutefois, le secteur de l'industrie a perdu des salariés depuis 1993 : - 1,8 % de salariés soit une diminution de 52 emplois. L'emploi dans le secteur des services a augmenté significativement depuis 1993 : + 58 % soit 2582 emplois supplémentaires entre 1993 et 2006. De même, l'emploi dans le secteur du commerce se développe : + 62 % de salariés soit + 805 emplois. Enfin, le secteur de la construction gagne 47 emplois (+ 4 % des effectifs salariés).

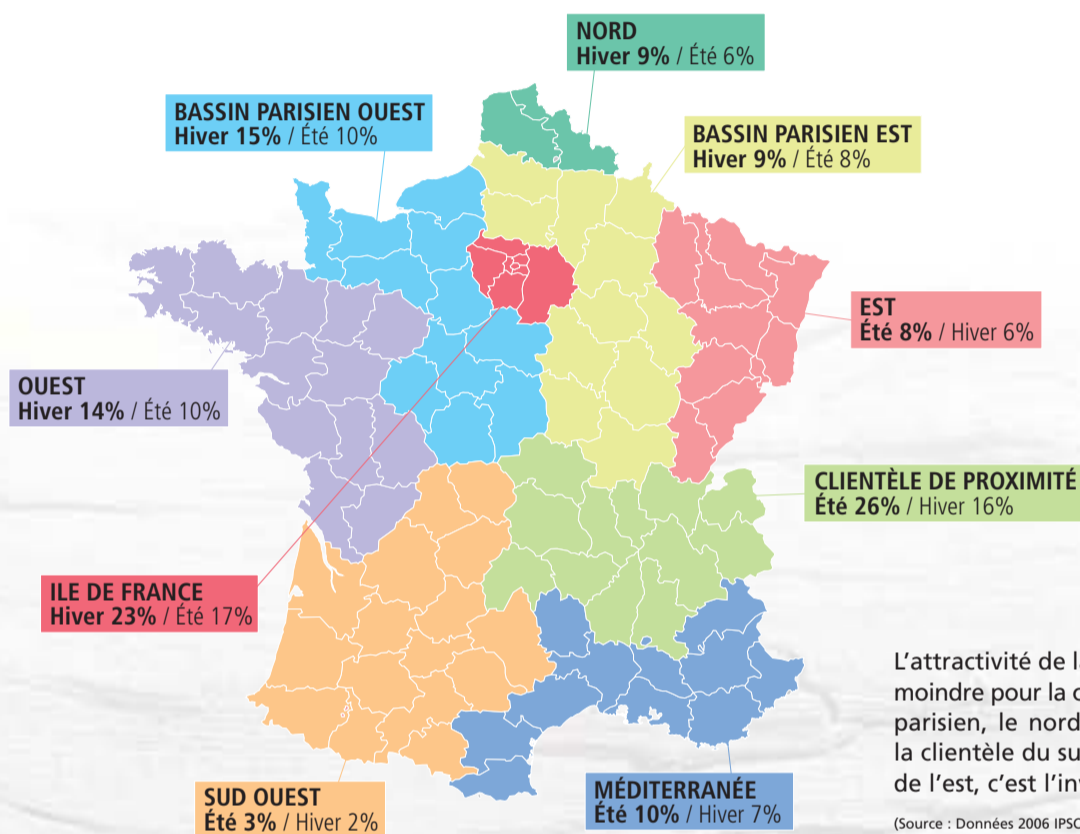
Vous souhaitez de plus amples informations à ce sujet, merci de contacter la chargée de mission « Observation du Territoire » : spm.eco@orange.fr

Le Tourisme en Maurienne - Un observatoire pour mieux connaître nos clients et adapter notre offre touristique

L'observatoire a été mis en place en 2004. Nous disposons désormais de 3 années de recul afin d'observer les premières tendances et évolutions. Le numéro 1 de la lettre de l'observatoire paraîtra début février avec une périodicité semestrielle. L'ensemble des rapports est consultable et téléchargeable sur le site www.maurienne.fr à la rubrique « docs ».

Les principales tendances sont un fléchissement de la fréquentation après une longue période de hausse, un vieillissement de la clientèle et une baisse de la clientèle de la région parisienne.

Provenance géographique de nos clients, des différences marquées selon la saison



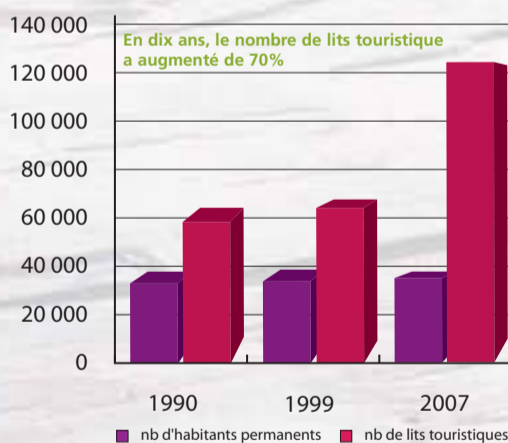
L'attractivité de la saison d'été est moindre pour la clientèle du bassin parisien, le nord et l'ouest. Pour la clientèle du sud de la France et de l'est, c'est l'inverse.

(Source : Données 2006 IPSOS / OTM)

De 1997 à 2007, la Maurienne est passée de 76 000 lits touristiques à 130 000 lits. Les dispositifs de défiscalisation mis en place à la fin des années 90 sont à l'origine de cette profonde mutation de notre paysage touristique. La vallée a donc vu son offre de lits banalisés fortement augmenter. Parallèlement les résidences de tourisme sont montées en gamme et les derniers programmes livrés proposent des prestations d'un très bon niveau qui permettent à la Maurienne de renforcer son attractivité auprès de nouvelles catégories de clientèle, en particulier étrangère. Depuis l'hiver 2002 - 2003 les chiffres de fréquentation marquent le pas et l'augmentation de la capacité n'est plus accompagnée d'une croissance de la fréquentation.

Le modèle de développement basé sur l'immobilier atteint-il ses limites ?

Le tourisme, un rôle majeur dans l'économie Une vocation touristique qui s'affirme



Le relais de la Diligence, Bramans



Tartine et polochon, Argentine

AIDE À LA CRÉATION DE CHAMBRES ET TABLES D'HÔTES

Alors que ce mode d'hébergement est plébiscité par la clientèle, il n'en existe que très peu sur notre territoire. Pour palier ce manque, le Syndicat du Pays de Maurienne a développé une mesure d'aide à la création de chambres et tables d'hôtes.

Les lignes budgétaires disponibles permettent de créer encore quelques projets jusqu'en 2009.

Cette mesure a déjà accompagné la création de trois nouvelles chambres d'hôtes à Argentine, St Sorlin d'Arves et Bramans. Si vous avez un projet de ce type vous pouvez bénéficier de subventions départementales et régionales. Pour en savoir plus, contactez le service tourisme du Syndicat du Pays de Maurienne.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter les documents sur le site www.maurienne.fr à la rubrique « docs ».



OFFRE muséographique de Maurienne

Les nouveaux sites tirent la fréquentation vers le haut !

La croissance de la fréquentation s'appuie essentiellement sur l'augmentation du nombre de sites. Il y avait 40 262 entrées en 2004 sur l'ensemble des 12 sites ouverts. L'année suivante, sans nouveau site, la fréquentation stagne avec 41 115 entrées. En 2006, avec 4 sites supplémentaires, la fréquentation bondit à 59 050 entrées (+ 40%). En 2007, la hausse est encore de 15% après l'ouverture du Centre d'Interprétation du Patrimoine fortifié d'Avrieux : on atteint les 67 500 entrées.

Cette croissance ne doit pas cacher une baisse sensible de la fréquentation de certains sites (jusqu'à - 40%). On doit garder en mémoire que parallèlement, la capacité touristique de la Maurienne a augmenté de 58% sans pour autant que la fréquentation des musées augmente dans les mêmes proportions.



L'espace alu de St Michel de Maurienne a ouvert ses portes fin octobre

POUR RECEVOIR
LES LETTRES D'INFORMATION
DE LA MAURIENNE,
ABONNEZ-VOUS À LA
Newsletter de la
Maurienne

Les bons plans - Les nouveautés
Le calendrier des manifestations...

Je souhaite m'abonner à la newsletter,
HIVER ■ et/ou ÉTÉ ■

Email :

Nous retourner ce coupon par courrier ou nous adresser un email, aux adresses suivantes :

Syndicat du Pays de Maurienne - BP 82
73303 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE Cedex

Email : info@maurienne-tourisme.com

Flash rivière

JOURNAL D'INFORMATIONS DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS N°8



Entretien des cours d'eau

..... page 2

Pose d'une série d'échelles limnimétriques

..... page 2

Les Plans Communaux de Sauvegarde

..... page 2

Exposition itinérante

..... page 2

Mot du Président

du Comité de Rivière



TOUS POUR L'EAU

L'approche des questions liées à l'eau est complexe car sa gestion implique un grand nombre d'acteurs : pouvoirs publics, collectivités et élus locaux, acteurs économiques et associatifs, usagers... et une grande diversité de territoire urbain ou rural, montagne, vallée ou plaine.

Dans ce vaste panorama, le Syndicat du Pays de Maurienne continue son implication pour améliorer la gestion et préserver la ressource, favoriser la lutte contre les pollutions et assurer une meilleure protection des biens et des personnes.

L'année écoulée a été marquée par des manifestations commémorant les crues dramatiques de 1957. Ces expositions, conférences, témoignages sont importants pour que nous gardions en mémoire le risque que nous imposent l'Arc et ses affluents.

Dans le Programme d'Actions et de Préventions des Inondations, l'accent est mis sur une meilleure connaissance et une maîtrise approfondie des crues. La mise à disposition d'une chargée de mission pour aider à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde s'inscrit dans ce cadre là.

Travailler sans cesse pour améliorer la qualité de l'eau fait aussi partie de nos objectifs. La mise en service de nombreuses usines de dépollution ou stations d'épuration intercommunales en est la preuve tangible.

Il reste encore des actions à lancer ou à terminer. Gageons que les élus, sortis des urnes en mars prochain, sauront continuer la mission et pourront œuvrer pour une bonne gestion de l'Arc et de ses affluents.

Yves DURBET
Vice-Président du Syndicat
du Pays de Maurienne

Les crues de 1957

Les crues : une histoire qui se répète

L'arrivée d'une crue a des conséquences parfois dramatiques pour les riverains, habitants ou acteurs économiques. Au-delà des dommages matériels et humains, elle entraîne également une érosion des sols, des dépôts de sédiments, la destruction d'habitats et d'espèces. L'Arc en crue est d'autant plus agressif que ses eaux charrient des tonnes de matériaux.

Qui l'eut cru ?

1868, 1902, 1914, 1920, 1921, 1957, 1987, 1993, 1994... Les sautes d'humeur de l'Arc, soudaines et destructrices, ont marqué la mémoire collective. 400 crues torrentielles de l'Arc sont consignées depuis le XV^{ème} siècle ! Parmi les plus dévastatrices, citons celles de septembre 1866, de septembre 1920, de juin 1957 ou encore celle de septembre 1993.

Des crues d'exception

La plupart de ces grandes crues, celles de l'Arc et de ses affluents turbulents, étaient des crues de type centennale, comme celle de 1957. Une crue centennale est une crue dont la probabilité d'apparition une année est de 1 sur 100. Ainsi, une crue centennale revient en moyenne tous les 100 ans, mais peut aussi se répéter à quelques années d'intervalle, puisque les phénomènes climatiques n'ont pas de raison d'être liés d'une année sur l'autre. Les niveaux atteints lors d'une crue centennale servent aujourd'hui de niveaux de référence dans les documents de planification urbaine.



Pose d'une série d'échelles limnimétriques

Le Syndicat du Pays de Maurienne poursuit ses opérations de surveillance et de gestion du lit de l'Arc. Une quinzaine d'échelles limnimétriques ont été installées. Elles complètent les quelques échelles de crues déjà en place le long de l'Arc.

Placées aux endroits stratégiques, les échelles de crues permettent de mieux évaluer la hauteur d'eau et le niveau des sédiments de l'Arc. Pendant les épisodes de crues, ces repères fournissent des données fiables sur l'intensité de l'évènement.

À partir de la hauteur d'eau, il est possible de calculer le débit. De plus, leur présence permanente sur le terrain rappellera aux riverains que le risque zéro n'existe pas...



C'est une entreprise grenobloise, ACRO-POLES, qui a procédé à l'installation des échelles. ACRO-POLES est spécialisée dans les travaux d'accès difficiles.

Exposition itinérante Programme d'Actions et de Prévention des Inondations

Cette exposition a pour but de faire découvrir le fonctionnement spécifique du bassin versant de l'Arc et d'informer sur le risque inondation. Elle est issue du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations de la vallée de la Maurienne et ouverte au grand public.

Mise à disposition des Mauriennais, la durée maximale du prêt est fixée à 3 semaines afin que l'exposition puisse bénéficier au plus grand nombre (au-delà, nous consulter).

Pour les communes et les partenaires du Syndicat du Pays de Maurienne, le prêt est gratuit. Pour tout autre cas, nous consulter.

DÉMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION

Contactez le Syndicat du Pays de Maurienne (04 79 64 12 48) afin de poser une option concernant les dates souhaitées.



Entretien des cours d'eau

Le contrat de rivière « Arc et affluents » a permis de réaliser des travaux de restauration des cours d'eau. Aujourd'hui, la gestion durable des cours d'eau constitue l'un des grands enjeux du bassin versant de l'Arc.

Le Syndicat du Pays de Maurienne accompagne les collectivités de la vallée à mettre en place des programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau.



L'objectif est d'entretenir des berges, afin de maintenir une végétation équilibrée, de limiter les risques d'érosion, d'assurer la protection des biens et des personnes contre le risque inondation mais également de favoriser la découverte de la rivière et de ses milieux et les activités de loisirs liées à l'eau.



Un projet a été mis en œuvre avec la Communauté de Communes Maurienne Galibier sur les 43 affluents de l'Arc, soit près de 180 km de linéaire de rivière. Il s'agit de prévoir entre 2007 et 2011, tous les travaux d'entretien courant et de mise en valeur des cours d'eau à mener sur le canton de St Michel de Maurienne, afin de satisfaire à des objectifs de gestion. Ces derniers ont été fixés en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux de la gestion des milieux aquatiques.

Les Plans Communaux de Sauvegarde

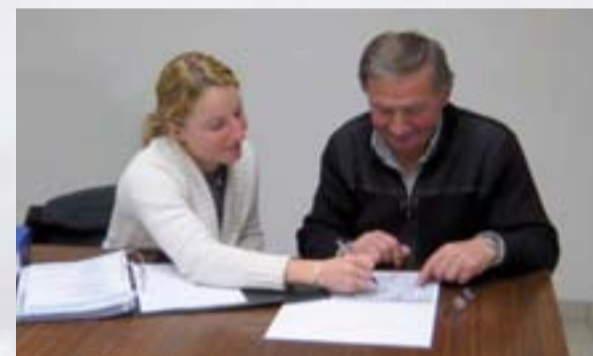
La vallée de la Maurienne est soumise à de nombreux risques majeurs naturels et technologiques : inondations de l'Arc, crues torrentielles, glissements de terrain, séismes, avalanches, installations industrielles, transport de matières dangereuses, rupture de barrage...

Depuis 2005, une loi impose aux communes de planifier leurs actions en cas de crise, via des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Les communes visées sont celles :

- Dotées d'un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPR) approuvé ; le PPR est un document qui régit l'utilisation des sols en fonction des risques naturels auxquels ils sont soumis.
- Comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) ; le PPI prévoit l'organisation et l'intervention des secours si les accidents susceptibles de se produire sur une installation (usine, barrage) risquent de déborder de son enceinte.

En Maurienne, de nombreuses communes sont concernées, notamment celles dotées d'un PPR Inondation.

Le PCS est adapté aux moyens dont la commune dispose. Il définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques et des enjeux à l'échelle de la commune. L'élaboration et l'application du PCS intègrent des actions indispensables d'information préventive régulière auprès des administrés.



Dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) vient d'embaucher un technicien chargé d'aider les communes mauriennes qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs PCS. 26 communes ont à ce jour demandé l'aide du SPM. D'autres ont choisi de confier ce travail à leurs services techniques ou à des intervenants extérieurs. À terme, il est prévu de mettre en place un Plan InterCommunal de Gestion de Crise en Maurienne. Ceci permettra de mettre en commun des moyens matériels et humains entre communes voisines.

Les PCS qui vont être élaborés d'ici quelques mois avec le SPM seront des outils de prévention et de gestion de crise simples d'utilisation et pouvant être aisément mis à jour par les communes elles-mêmes. Les équipes communales devront se les approprier afin de réagir rapidement et efficacement en cas d'évènement majeur naturel ou technologique. Il sera demandé à la population d'assister à des réunions publiques et de toujours conserver à portée de main les documents qui leur seront distribués.